



No de résolution  
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
BAIE-COMEAU TENUE LE LUNDI 25 AOÛT 2025, À 19 h 30, AU 19, AVENUE  
MARQUETTE, EN LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL.**

**SONT PRÉSENTS :**

M.	Michel Desbiens	Maire
M.	Sylvain Girard	Conseiller
Mme	Joannie Lajeunesse	Conseillère
M.	Alain Charest	Conseiller
Mme	Carole Deschênes	Conseillère
Mme	Odette Lavigne	Conseillère
Mme	Lysandre St-Pierre	Conseillère
M.	Marc Rainville	Conseiller

**SONT ABSENTS :**

M.	Michel Beaulieu	Conseiller
Mme	Clémence Richard	Greffière

**EST AUSSI PRÉSENT :**

M.	François Corriveau	Directeur général
----	--------------------	-------------------

---

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire, monsieur Michel Desbiens, constatant quorum, ouvre la séance à 19 h 30.

**1.1 Nomination d'un greffier**

En l'absence de la greffière, il y a lieu d'adopter une résolution afin de nommer un greffier substitut pour la présente séance.

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne  
Appuyée par : la conseillère Lysandre St-Pierre

De nommer monsieur François Corriveau à titre de greffier pour la présente séance, en remplacement de madame Clémence Richard, qui est absente.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par : le conseiller Alain Charest  
Appuyé par : le conseiller Sylvain Girard

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET  
2025**

**Considérant** qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2025, à 19 h 30, a été remise à chaque membre du conseil au moins 24 heures avant cette séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture, suivant la *Loi sur les cités et villes*.

**Rés. 2025-292**

**Rés. 2025-293**



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

**Rés. 2025-294**

Il est proposé par : le conseiller Marc Rainville  
Appuyé par : la conseillère Joannie Lajeunesse

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2025, à 19 h 30, au 19, avenue Marquette.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **4. PROJET DE RÉSOLUTIONS ÉMANANT DES COMITÉS GÉNÉRAUX**

#### **4.1 Comité général du 18 août 2025**

##### **4.1.1 Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public**

**Rés. 2025-295**

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne  
Appuyée par : la conseillère Carole Deschênes

De donner suite au rapport du directeur de la culture et des loisirs portant le numéro CL2025-26 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois de juin 2025.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

##### **4.1.2 Aide financière - Bourgot Bloc - Entente avec La Ruche Côte-Nord**

**Rés. 2025-296**

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne  
Appuyée par : la conseillère Carole Deschênes

De donner suite au rapport de la directrice du développement économique portant le numéro DE2025-18 et d'accorder une aide financière non remboursable de 5 000 \$ à Grimper la Côte pour son projet Bourgot Bloc dès le début des travaux. Cette aide sera versée en vertu de l'article 92.1 de la *Loi sur les compétences municipales* qui permet d'accorder une aide n'excédant pas 250 000 \$ par exercice financier.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

##### **4.1.3 Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public**

**Rés. 2025-297**

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne  
Appuyée par : la conseillère Carole Deschênes

De donner suite au rapport du directeur de la sécurité publique et protection incendie portant le numéro DSP2025-11 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois de juin 2025.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

##### **4.1.4 Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public**

**Rés. 2025-298**

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne  
Appuyée par : la conseillère Carole Deschênes

De donner suite au rapport du directeur de l'électricité portant le numéro EL2025-09 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois de juin 2025.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

### 4.1.5 Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public

**Rés. 2025-299**

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne  
Appuyée par : la conseillère Carole Deschênes

De donner suite au rapport du directeur de l'ingénierie portant le numéro ST2025-30 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois de juin 2025.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 4.1.6 Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public

**Rés. 2025-300**

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne  
Appuyée par : la conseillère Carole Deschênes

De donner suite au rapport du directeur des travaux publics portant le numéro TP2025-29 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois de juin 2025.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 4.1.7 Acquisition de sel de déglçage

**Rés. 2025-301**

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne  
Appuyée par : la conseillère Carole Deschênes

De donner suite au rapport du directeur des travaux publics portant le numéro TP2025-30 et d'octroyer le contrat de fourniture de sel de déglçage pour l'année 2026 à l'entreprise Mines Seleine, pour la somme de 327 492,50 \$, plus les taxes applicables, le tout découlant de l'appel d'offres de l'UMQ CS-ABR-20252026.

Ce montant est prévu au budget régulier du service.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 4.1.8 Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public

**Rés. 2025-302**

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne  
Appuyée par : la conseillère Carole Deschênes

De donner suite au rapport du directeur des travaux publics portant le numéro TP2025-32 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois de juillet 2025.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 4.1.9 États financiers du transport adapté aux personnes handicapées pour l'année 2024

**Rés. 2025-303**

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne  
Appuyée par : la conseillère Carole Deschênes



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

De donner suite au rapport de la trésorière et directrice des ressources financières et matérielles portant le numéro TR2025-27 et d'approuver les états financiers du transport adapté aux personnes handicapées pour l'année 2024, vérifiés par la firme Mallette S.E.N.C.R.L., lesquels établissent la contribution de la municipalité à ce service pour l'année 2024 à 214 455 \$, ainsi que des revenus et dépenses équilibrés s'élevant à 679 140 \$.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **4.1.10 Demande de cession d'une parcelle du domaine public pour passer la conduite d'eau brute - Parc éco-industriel Jean-Noël-Tessier**

**Rés. 2025-304**

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne  
Appuyée par : la conseillère Carole Deschênes

De donner suite au rapport du directeur de l'urbanisme et développement durable portant le numéro URB2025-30 et d'adresser une demande de cession d'approximativement 15 250 m<sup>2</sup> de terres du domaine public au ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) afin d'y loger une conduite d'eau brute pour alimenter les futurs occupants du parc éco-industriel Jean-Noël-Tessier.

Il est également résolu d'autoriser le maire et la greffière ou leur remplaçant à signer tout document relatif à cette demande.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **4.1.11 Construction d'une rue entre la rivière Amédée et l'avenue des Hémérocailles pour raccorder des terrains de la SEBC**

**Rés. 2025-305**

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne  
Appuyée par : la conseillère Carole Deschênes

De donner suite au rapport du directeur de l'urbanisme et développement durable portant le numéro URB2025-31 afin que la Ville réalise, une fois que l'emprise a été cédée par le propriétaire, les travaux de construction de rue, pour alimenter par son réseau d'infrastructures municipales les terrains résidentiels à construire. La nouvelle rue sera construite entre l'avenue des Hémérocailles et la rivière Amédée et les fonds seront puisés à même le règlement d'emprunt 2025-1134.

Il est également résolu d'autoriser le maire et la greffière à signer tous les documents nécessaires à la cession du terrain de l'emprise de rue par la Société d'expansion de Baie-Comeau en faveur de la Ville.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **4.1.12 Autorisation à émettre des permis et certificats à titre d'inspecteur en bâtiment temporaire**

**Rés. 2025-306**

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne  
Appuyée par : la conseillère Carole Deschênes

De donner suite au rapport du directeur de l'urbanisme et développement durable portant le numéro URB2025-32 et d'autoriser madame Julie Lemonnier, à titre d'inspectrice en bâtiment, à procéder à l'émission des constats d'infraction en matière d'urbanisme et à signer les permis et certificats en vertu de l'application de la réglementation d'urbanisme, pendant son affectation temporaire.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

### **4.2 Comité général du 25 août 2025**

#### **4.2.1 Caserne mobile - Lacs Fer à Cheval, Frigon, Potvin et Saint-Pancrace**

**Rés. 2025-307**

Il est proposé par : le conseiller Alain Charest  
Appuyé par : la conseillère Odette Lavigne

De donner suite au rapport du directeur de la sécurité publique et protection incendie portant le numéro DSP2025-13 et de céder les casernes mobiles aux associations des lacs Fer à cheval, Frigon, Potvin et Saint-Pancrace afin qu'elles deviennent autonomes.

Advenant un refus des associations, celles-ci devront rapporter les équipements à la Ville.

Il est également résolu d'autoriser le directeur de la sécurité publique et protection incendie, ou son remplaçant, à signer le contrat de cession et tout document nécessaire à la transaction.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **4.2.2 Convention de financement Fonds Aluminerie de Baie-Comeau pour les collectivités durables - Travaux prioritaires d'entretien du sentier des Embruns**

**Rés. 2025-308**

Il est proposé par : le conseiller Alain Charest  
Appuyé par : la conseillère Odette Lavigne

De donner suite au rapport du directeur de la culture et des loisirs portant le numéro CL2025-27 et d'autoriser le directeur général ou son remplaçant à signer, pour et au nom de la Municipalité, la convention de financement à intervenir avec le Fonds Aluminerie de Baie-Comeau pour les collectivités durables relativement au soutien financier de 52 000 \$ destiné aux travaux prioritaires d'entretien du sentier des Embruns.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **4.2.3 Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public**

**Rés. 2025-309**

Il est proposé par : le conseiller Alain Charest  
Appuyé par : la conseillère Odette Lavigne

De donner suite au rapport du directeur de la culture et des loisirs portant le numéro CL2025-30 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois de juillet 2025.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **4.2.4 Liste des embauches - Juin et juillet 2025**

**Rés. 2025-310**

Il est proposé par : le conseiller Alain Charest  
Appuyé par : la conseillère Odette Lavigne

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2025-39 et d'accepter pour dépôt la liste des embauches pour les mois de juin et juillet 2025.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

### 4.2.5 Appel d'offres 2025-55 - Remplacement du système de pompes à saumure - Centre sportif Alcoa

Rés. 2025-311

Il est proposé par : le conseiller Alain Charest  
Appuyé par : la conseillère Odette Lavigne

De donner suite au rapport du directeur de l'ingénierie portant le numéro ST2025-32 et de retenir les services de l'entreprise Ainsworth inc., pour le remplacement du système de pompes à saumure au centre sportif Alcoa, pour la somme de 202 390 \$, plus les taxes applicables, le tout découlant de l'appel d'offres 2025-55.

La somme nécessaire est puisée à même le Règlement d'emprunt 2025-1130 - Travaux d'immobilisations 2025 - Emprunt de 4 560 000 \$.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 4.2.6 Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public

Rés. 2025-312

Il est proposé par : le conseiller Alain Charest  
Appuyé par : la conseillère Odette Lavigne

De donner suite au rapport du directeur de l'ingénierie portant le numéro ST2025-33 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois de juillet 2025.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 4.2.7 Appel d'offres 2025-30 - Entretien ménager - Maison du patrimoine Napoléon-Alexandre-Comeau

Rés. 2025-313

Il est proposé par : le conseiller Alain Charest  
Appuyé par : la conseillère Odette Lavigne

De donner suite au rapport du directeur de l'ingénierie portant le numéro ST2025-34 et de retenir les services de l'entreprise Centrap inc., pour l'entretien ménager de la maison du patrimoine Napoléon-Alexandre-Comeau, pour la somme de 210 354,85 \$, plus les taxes applicables, le tout découlant de l'appel d'offres 2025-30.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 4.2.8 Rapports de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public

Rés. 2025-314

Il est proposé par : le conseiller Alain Charest  
Appuyé par : la conseillère Odette Lavigne

De donner suite au rapport du directeur des technologies de l'information portant le numéro TI2025-06 et d'accepter pour dépôt ses rapports de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour les mois de juin et juillet 2025.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 4.2.9 Rapport annuel 2024 - Application du Règlement 2021-1031 sur la gestion contractuelle

**Considérant que** selon l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes*, la municipalité doit déposer au moins une fois l'an, lors d'une séance du conseil, un rapport concernant l'application du Règlement 2021-1031 sur la gestion contractuelle;



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

**Rés. 2025-315**

Il est proposé par : le conseiller Alain Charest  
Appuyé par : la conseillère Odette Lavigne

De donner suite au rapport de la trésorière et directrice des ressources financières et matérielles portant le numéro TR2025-29 et d'accepter le dépôt du rapport annuel 2024 sur l'application du Règlement 2021-1031 sur la gestion contractuelle et la publication sur le site Internet de la Ville.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **4.2.10 Programme de subvention au transport adapté - Nombre de déplacements 2024 et prévisions 2025, 2026 et 2027**

**Rés. 2025-316**

Il est proposé par : le conseiller Alain Charest  
Appuyé par : la conseillère Odette Lavigne

De donner suite au rapport de la trésorière et directrice des ressources financières et matérielles portant le numéro TR2025-30 et de confirmer au ministère des Transports et de la Mobilité durable le nombre de déplacements réalisés par les personnes handicapées au cours de l'année 2024 de même que les données prévisionnelles pour les années 2025, 2026 et 2027, dans le cadre du Programme de subvention au transport adapté, modalités d'application 2025-2027.

Les déplacements prévus et réalisés par les personnes handicapées sont :

	<u>Prévisions</u>	<u>Réels</u>
2024	25 000	25 204
2025	25 250	À venir
2026	25 300	À venir
2027	25 350	À venir

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **4.2.11 Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public**

**Rés. 2025-317**

Il est proposé par : le conseiller Alain Charest  
Appuyé par : la conseillère Odette Lavigne

De donner suite au rapport de la trésorière et directrice des ressources financières et matérielles portant le numéro TR2025-32 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois de juillet 2025.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **4.2.12 Appel d'offres 2025-26 - Service de transport urbain**

**Rés. 2025-318**

Il est proposé par : le conseiller Alain Charest  
Appuyé par : la conseillère Odette Lavigne

De donner suite au rapport de la trésorière et directrice des ressources financières et matérielles portant le numéro TR2025-33 et d'octroyer à 9395-4451 Québec inc. le mandat pour l'exécution du service de transport urbain pour la somme de 3 130 920 \$ plus les taxes applicables. Cette entente débutera le 2 janvier 2026 et se terminera le 31 décembre 2030, incluant les deux années optionnelles qui seront exercées à la discrétion de la Ville de Baie-Comeau, le tout découlant de l'appel d'offres 2025-26.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

### 5. DÉROGATIONS MINEURES ET DEMANDES D'USAGE CONDITIONNEL

#### 5.1 100, avenue Fraser (lot 5 828 807)

**Considérant que** la dérogation demandée respecte les objectifs du plan d'urbanisme;

**Considérant que** la majorité des membres considèrent que l'application du règlement cause un préjudice sérieux à la personne qui procède à la demande de dérogation;

**Malgré que** la dérogation demandée pourrait porter atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;

**Considérant que** la dérogation n'a pas pour effet d'aggraver les risques en matière de sécurité publique ni de santé publique et qu'elle ne porte pas atteinte à la qualité de l'environnement ni au bien-être en général;

**Considérant que** la demande vise des travaux non débutés ayant fait l'objet d'une demande de permis de construction portant le numéro 2025-30111;

**Considérant que** la majorité des membres considèrent que la dérogation demandée relève d'un caractère mineur;

Rés. 2025-319

Il est proposé par : le conseiller Sylvain Girard  
Appuyé par : la conseillère Carole Deschênes

D'accepter la demande de dérogation mineure permettant la construction d'une résidence unifamiliale isolée sur le lot 5 828 807 (100, avenue Fraser). La résidence posséderait une hauteur de 7,75 m, alors que la réglementation d'urbanisme prévoit que la hauteur de toute habitation ne doit pas différer de plus de 30 % par rapport à une habitation située sur un lot adjacent sur la même rue, soit une hauteur maximale de 6,47 m.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 6. AFFAIRES NOUVELLES

#### 6.1 Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant le Règlement 2025-1136 concernant le remplacement du système électrique de la remontée mécanique - Mont Ti-Basse - Emprunt de 1 893 500 \$

Est déposé, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, un certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant le Règlement 2025-1136 concernant le remplacement du système électrique de la remontée mécanique - Mont Ti-Basse - Emprunt de 1 893 500 \$.

Cette consultation publique s'est tenue les 8, 9 et 10 juillet 2025 et aucune demande de scrutin référendaire n'a été enregistrée.

Rés. 2025-320

Il est proposé par : le conseiller Marc Rainville  
Appuyé par : le conseiller Alain Charest

Que considérant le résultat de la procédure d'enregistrement, le Règlement est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 6.2 Dépôt du procès-verbal de correction 2025-03

Rés. 2025-321

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne  
Appuyée par : la conseillère Lysandre St-Pierre



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

D'accepter pour dépôt le procès-verbal de correction 2025-03 modifiant le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2025 ainsi que la résolution 2025-282.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **6.3 Dépôt du procès-verbal de correction 2025-04**

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne  
Appuyée par : la conseillère Lysandre St-Pierre

D'accepter pour dépôt le procès-verbal de correction 2025-04 modifiant le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2025 ainsi que la résolution 2025-288 concernant l'adoption du Règlement 2025-1137 remplaçant le Règlement 2007-738 sur l'occupation du domaine public.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **7. AVIS DE MOTION**

Aucun sujet n'est traité sous cette rubrique.

### **8. DÉPÔT DE PROJETS DE RÈGLEMENT**

Aucun sujet n'est traité sous cette rubrique.

### **9. ADOPTION DE RÈGLEMENTS**

#### **9.1 Règlement 2025-1140 modifiant le Règlement 2013-832 sur la régie interne et les règles administratives**

**Considérant qu'il y a lieu d'apporter certaines modifications au Règlement 2013-832 sur la régie interne et les règles administratives afin de mettre à jour la délégation de compétences en matière de ressources humaines et d'ajouter un poste de direction;**

**Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance publique du conseil municipal tenue le 7 juillet 2025 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;**

**Considérant que la modification suivante a été apportée à l'article 4 du présent règlement depuis l'avis de motion à la séance du 7 juillet 2025 :**

- En remplaçant le 4<sup>e</sup> alinéa par le suivant :

« En matière de soumission publique, le directeur général peut choisir d'utiliser un système de pondération et d'évaluation des offres. Les critères d'évaluation ainsi que la pondération accordée à ceux-ci ont fait l'objet d'une approbation du conseil lors de l'adoption du règlement sur la gestion contractuelle en vigueur. La grille d'évaluation des offres s'y trouve en annexe. Si le besoin en évaluation s'avère différent de la grille préétablie, une nouvelle grille d'évaluation sera soumise au conseil pour approbation avant le processus de mise en concurrence. Dans le cas de l'adjudication d'un contrat relatif à la fourniture de services professionnels, il peut former un comité d'au moins trois personnes, autres que les membres du conseil, pour évaluer les offres et octroyer le contrat. »;

Il est proposé par : la conseillère Carole Deschênes  
Appuyée par : la conseillère Joannie Lajeunesse

D'adopter le Règlement 2025-1140 modifiant le Règlement 2013-832 sur la régie interne et les règles administratives.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Rés. 2025-322

Rés. 2025-323



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

### **9.2 Règlement 2025-1141 modifiant le Règlement 2011-798 concernant la tarification des services dispensés par la Ville de Baie-Comeau**

**Considérant** qu'il y a lieu de modifier ce règlement afin de modifier la grille tarifaire concernant l'inscription et l'admission aux différentes activités offertes par la Ville de Baie-Comeau;

**Considérant** qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance publique du conseil municipal tenue le 7 juillet 2025 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

**Rés. 2025-324**

Il est proposé par : le conseiller Alain Charest  
Appuyé par : la conseillère Joannie Lajeunesse

D'adopter le Règlement 2025-1141 modifiant le Règlement 2011-798 concernant la tarification des services dispensés par la Ville de Baie-Comeau.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **10. CORRESPONDANCE ET PÉTITIONS**

Aucun sujet n'est traité sous cette rubrique.

### **11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire invite les membres du conseil et les personnes présentes à poser des questions.

La conseillère, madame Lysandre St-Pierre, invite les citoyens à la fête de quartier Sainte-Amélie.

La conseillère, madame Joannie Lajeunesse, invite les citoyens à la fête de quartier Mgr-Bélanger.

La conseillère, Carole Deschênes, remercie les Services des travaux publics et de la culture et des loisirs concernant les travaux du parc des Cèdres.

Madame Émilie Schwartz - Quartier Sainte-Amélie

- Travaux sur le boulevard La Salle et le pavé uni sur les passages piétons;
- Questionne sur le Règlement 2025-1140.

Monsieur Philippe Boudreau - Quartier Sainte-Amélie

- Demande des mises à jour concernant l'OBVM;
- Mentionne la création d'un nouvel OSBL.

Madame Éloïse Carré - Quartier N.-A. Labrie

- Demande si des activités auront lieu en lien avec la Journée de la vérité et de la réconciliation le 30 septembre prochain ainsi que pour la Journée sans voiture qui se tiendra le 22 septembre prochain.

Monsieur Martin Lafontaine - Quartier La Chasse

- Demande si la Ville a effectué un traitement contre les insectes;
- Demande si la fontaine de la Place La Salle sera réparée cette année.

Monsieur Daniel Cardin - Quartier Sainte-Amélie

- Pose des questions concernant les installations de la station de pompage La Chasse;
- Demande des informations sur la caserne de pompiers.



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

Kevin Grenier

- Parle des nouveaux arbres qui ont été plantés sous les lignes de haute tension;
- Se questionne sur la sécurité publique et la prévention faite dans la Ville concernant le taux de criminalité.

Madame Marie Lavoie - Quartier Bélanger

- Demande des informations concernant les travaux de la MTQ sur le coin du boulevard Lafèche et de la rue Nouvel;
- Questionne concernant les pistes cyclables de la Ville.

Madame Véronique Gagnon - Quartier Saint-Nom-de-Marie

- Demande si une rencontre a été prévue entre la Ville et la compagnie Marinvest Energy.

Madame Marie Lavoie - Quartier Bélanger

- Demande des informations concernant le plan directeur du réseau cyclable;
- Avis d'ébullition et avis public;
- Fait des félicitations concernant la place Hauterive.

La conseillère, madame Odette Lavigne, propose, appuyée par madame Lysandre St-Pierre, le prolongement de la période de questions.

Madame Éloïse Carré - Quartier N.-A. Labrie

- Demande quand la passerelle sur la piste cyclable sera réparée;
- Se questionne sur la place des citoyens dans le Comité de transport collectif et en mobilité durable.

Monsieur Daniel Cardin - Quartier Sainte-Amélie

- Pose des questions concernant l'OBVM.

### 12. FERMETURE DE LA SÉANCE

**Rés. 2025-325**

Il est proposé par : le conseiller Alain Charest  
Appuyé par : la conseillère Carole Deschênes

Que l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée, il est 20 h 47.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**MICHEL DESBIENS**  
**MAIRE**

---

**FRANÇOIS CORRIVEAU**  
**DIRECTEUR GÉNÉRAL**